

Sommaire

1. Étymologie.
2. Histoire.
3. Valeurs.
4. Missions primaires.
5. Intégration.
6. Hiérarchie.
7. Mode de fonctionnement.
8. Ressources.
9. Fin de carrière.
10. Bénéfices.
11. Restrictions.
12. Mutations.
13. Sanctions.
14. Mutuelle.
15. Contrat.
16. Close de confidentialité.

Introduction:

Treize est une organisation non gouvernementale. Ses intérêts se portent sur les phénomènes alogiques, comme les événements paranormaux et parapsychique.

Ses missions sont :

- Protéger la population des êtres non-humains.*
- Endiguer les actions néfastes des créatures magiques.*
- Restreindre l'accès aux informations jugées sensibles concernant les non-humains.*
- Étudier le processus relatif aux diverses magies.*

1. Étymologie.

Treize du latin *Treze* signifiant « douze plus un ».

Concernant ce nombre deux racines sont possibles:

1. Adjectif cardinal
2. Adjectif ordinal

La première racine se trouve être la plus juste puisque la désignation est « Treize ».

Ce nombre est représenté à travers l'histoire et les cultures sous diverses manières.

Voici une liste non exhaustive :

- Nombre qui nettoie et purifie.
- Il apporte l'épreuve, la malchance ou la souffrance.
- Symbolique de la mort de la matière ou du sois-même, menant à la naissance de l'esprit : le passage sur un plan supérieur de l'existence.
- L'élément de trop, celui qui fait passer d'un cycle à un autre avec ce que le changement sous-entend.
- L'arcane sans nom, représentant la transformation, la fin d'une ère, la mort ou encore le changement.

Aucune donnée n'a été à ce jour révélée concernant le choix de ce nom, chacun est en mesure de se faire sa propre opinion en adéquation avec les valeurs de notre ONG.

Beaucoup semblent penser que Treize a été choisi afin de représenter la fin d'un cycle de crainte et de terrorisme perpétué par les non-humains abusant de leurs capacités.

Dans le but d'apporter une ère prospère et réglementée afin que chacun puisse mener une vie au-delà de toute crainte et haine.

2. Histoire.

Treize se forme en 1957 de la volonté de son créateur de s'occuper des affaires que délaisse le gouvernement au profit d'intérêts et de sujets plus enrichissants.

Le regroupement prend tout d'abord la forme d'association loi 1901.

L'organisation compte alors une trentaine de membres. Tous ont un point commun, ils souhaitent protéger leur nation de l'intérieur, plus encore chacun dispose de moyens financiers suffisant afin d'agrandir la communauté.

Ils seront en quelques années rejoints par des hommes de tout horizons, eux aussi soucieux du bien être de leur pays et des membres qui le constitue.

L'association compte après 5 ans d'existence, 132 membres dispersés aux quatre coins du pays, couvrant ainsi un terrain large.

Chaque membres commencent alors par des actions de préventions et donnent accès à l'information concernant la montée de ces « nouveaux » êtres.

Sensibilisation et protection des civils sont les maîtres mots.

Aux court de ces années diverses actions de coopération avec la police et la gendarmerie municipale ont été entreprises, en vain.

C'est en 1963 que Treize obtient le statut d'organisation non gouvernementale.

Fière de son évolution, l'ONG entame un tournant décisif : recruter des personnes plus qualifiées, trouver le maximum de ressources et surtout faire parler d'elle afin de pointer du doigt le manquement du gouvernement au sujet des affaires dites « paranormales ».

Il ne fallut pas longtemps pour que Treize soit elle même pointée du doigt, désignée comme extrémiste et qualifiée de regroupement aux pensées élucubrées.

Le fondateur prit la décision de disparaître des médias et de la surface.

Beaucoup ont alors pensé a une dissolution, puisque l'organisation ne venait plus a apparaître sur les registres officiels.

Il n'en était rien, continuant ses actions secrètement Treize finit par recruter et même former du personnels spécialement qualifié, agrandissant son savoir, ses ressources matérielles et son champ d'action de jour en jour.

De notre époque ce nom n'est plus qu'un vague souvenir, comme-ci rien de tout cela n'avait existé.

Pourtant nous sommes encore présent puisque vous tenez ce document entre vos mains.

3. Valeurs.

Les hommes et les femmes qui constituent Treize se doivent de partager des valeurs communes.

- *Protéger et défendre les civils*
- *Être entièrement dévoué à sa fonction*
- *Passer ses intérêts personnels et sa vie privée en dernier plan*
- *Utiliser la force uniquement en cas d'extrême recours*
- *Ne jamais parler de son existence*

Des valeurs fondamentales et simples qui assurent le bon fonctionnement de Treize et de sa hiérarchie.

4. Objectifs primaires.

Tout les grades et affiliations spécifiques appliquent des actes basiques nommés « Objectifs primaires »

Chaque objectif doit être appliqué et ce peu importe la situation.

Ils sont classés dans un ordre de priorité ci-dessous.

- *Ne jamais remettre en cause les ordres dispensés par un supérieur*
- *Protéger et défendre les civils*
- *Faire passer l'intérêt des civils avant celui du groupe ou le sien*
- *Achever l'ordre de mission quoiqu'il en coûte*

5. Intégration.

Plusieurs solutions s'offrent à vous si vous souhaitez intégrer les rangs de notre organisation :

- *Trouver les locaux*
- *Connaître un membre*
- *Être recruté*

Chacune de ces possibilités se révèlent être laborieuses.

Treize ne se trouve pas et ne se penche que sur les dossiers les plus intéressants.

Une fois la prise de contact effectuée le postulant se voit demander de remplir un dossier précis d'identification.

Si le dossier est sélectionné vous recevez l'une des cartes mystères de Treize où vous trouverez votre premier ordre de mission.

Après que les actes demandés soient réalisés votre performance sera évaluée, plus de 87 % de postulants qui arrivent à ce stand ne sont pas retenus.

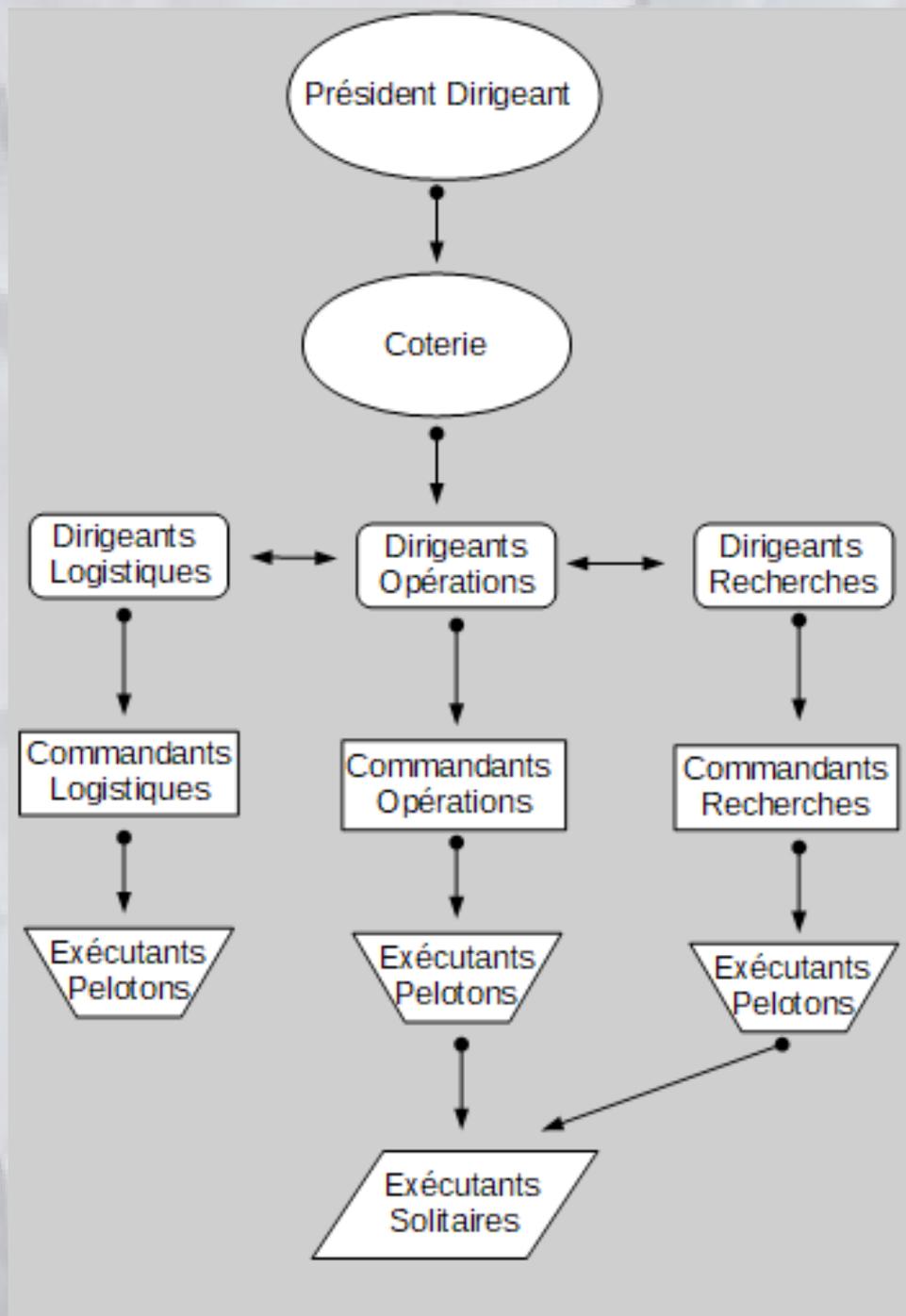
Faisant parti des 13 % restant ayant réussi l'évaluation il vous seras demandé de nous donner la chose la plus important à vos yeux.

Toutes les donations sont acceptées.

Pour les malheureux qui n'ont pas été retenus, la vie reprendra son cours normal sans souvenir de cet épisode anecdotique.

Ceux se voyant admis bénéficieront d'une couverture professionnelle, un emploi fictif vous permettant de masquer vos actions au sein de l'ONG, gracieusement offert par l'un de nos partenaires et/ou actionnaires ainsi que d'une sécurité sociale (cf P.142).

6. Hiérarchie



Légendes :

◄—► *pouvoir/communication partagés*

●—► *pouvoir/communication ascendants*

La Coterie est constituée d'un certains nombres de membres à l'identité gardée secrète.

Ils sont en contact direct avec le Président Dirigeant, les ordres leurs sont directement donnés.

Ainsi eux même les font descendre aux branches spécifiques visées.

Les branches spécifiques se répartissent le travail et les ordres en fonctions de leurs affiliations.

- La Logistique regroupe les moyens matériels, sa fabrication, sa répartition ainsi que sa réparation.

- L'Opération gère les missions de terrains, forme les exécutants, créer les Pelotons selon les besoins et les forces/faiblesse de chaque individu.

- La Recherche travaille sur divers projets en liens directe avec les non-humains.

Les Commandants sont responsables des Pelotons et des Solitaires de leurs branches, ce sont eux qui donnent les ordres et c'est à eux que chacun doit rendre son rapport de mission.

Chaque Peloton est composé de plusieurs groupes et de plusieurs supérieurs à leurs têtes.

Les Exécuteurs solitaire sont les individus qui sont aptes aux missions mais qui ne correspondent pas aux profils requis afin de faire partie d'un Peloton, diverses raisons sont envisageables.

Ils n'en restent pas moins important, mais seront toujours amené a recevoir des ordres de missions de niveau plus faible que les Pelotons.

Concernant ces individu il leur est possible de passer de Solitaire à Peloton par le biais d'une remise à niveau et d'un nouveau test.

Les Exécutants Peloton de recherches peuvent se voir demander d'accomplir des missions de terrains en fonction des besoins des Commandants. L'Exécuteur solitaire est alors placé sous son commandement et doit faire passer les intérêts de son supérieur temporaire en priorité.

7. Mode de fonctionnement.

Concernant un Peloton :

- *Chaque membre est réuni par son dirigeant de section afin de prendre connaissance du dossier sur lequel ils seront amenés à travailler (seul les Pelotons de terrains se rencontrent impérativement et toujours à l'extérieur des infrastructures de Treize) ou sont directement avertis de la mission en cours via leurs téléphones.*
- *Tous obéissent aux ordres et à la tactique d'opération donnée par leurs supérieurs.*
- *Ils rendent leurs synthèses de missions obligatoirement 24h après la fin des opérations (même lorsqu'il s'agit d'études s'étalant sur plusieurs mois) à leurs supérieur hiérarchique directs qui remontent les informations aux commandants, puis eux même aux dirigeants puis à la Coterie, le Président Dirigeant lit les dossiers uniquement si la Coterie lui en fait la demande.*
- *Hommes et femmes se doivent de porter l'uniforme adapté à leur poste. Seul les exécuteurs Peloton ont le droit d'opter pour cette mesure, si mission d'infiltration par exemple il y a.*
- *Les armes sont interdites dans la branche recherche, tolérées ou conseillées dans la branche Logistique (selon le degré du poste occupé), les Pelotons disposent d'armes en fonction de leurs capacités, l'entretien est à charge des membres.*

Concernant un Solitaire :

- Une notification est directement envoyée sur leur téléphone ou par une « carte » de Treize si la communication est impossible et ce à n'importe quelle heure du jour ou de la nuit.

Un Solitaire n'a pas connaissance de l'emplacement des locaux et ne doit jamais rentrer dedans sous aucun prétexte.

- Il est interdit de rencontrer et de communiquer avec n'importe quel autre membre de Treize, même par méconnaissance.

- Les ordres donnés par la notification ou la « carte » doivent être suivis à la lettre, les méthodes mises en œuvres sont choisis par l'exécuteur Solitaire, ce dernier doit cependant faire preuve de la plus grande des discrétions.

- La synthèse de mission doit être envoyée depuis le téléphone de service au numéro pré-enregistré 72h maximum après les opérations.

La remontée des informations est effectuée comme celle des Pelotons.

- Aucune tenue spécifique n'est requise.

- L'armement est défini et donné chaque année, l'entretien est à leur charge complète.

8. Ressources.

Le nombres d'agents travaillant au compte de Treize reste confidentiel. Il est cependant a noter que l'ONG peut déployer ses forces à l'international lorsque nécessaire.

Le bon fonctionnement économique et matériel est assuré par le grand nombre de partenaires.

Le Président Dirigeant a su s'entourer de divers hommes et femmes haut placés afin de conclure des contrats dans l'intérêt commun.

Treize assure ses ressources d'armement et de matériels médical par le biais de grandes firmes partenaire.

Cependant l'ONG restent indépendante et la fortune du Président Dirigeant permet de tabler sur cette liberté.

L'organisation a su développer et étendre ses liens à divers domaines d'actions lui permettant d'avoir un accès presque indéfini aux moindres ressources nécessaires qu'elles soient humaines, matérielles, pécuniaires ou encore politique.

9. Fin de carrière.

Lorsqu'un agent prend sa retraite (envisageable à tout âge) si celui-ci ne faisait pas partie des exécuteurs Solitaire et qu'il se trouvait digne d'intérêt, ce dernier se voit proposé un siège vacant ou supplémentaire à la Coterie

À contrario, son existence en tant que membre de l'ONG est effacée, si il souhaite ce dernier pourra reprendre une vie banale. Sa réinsertion sera assurée par un tuteur chargé de lui trouver un nouveau logement, une nouvelle identité (au besoin) ainsi qu'un travail. La mise sous tutelle se termine deux ans après la fin de sa carrière.

Chaque membre qui quitte l'organisation doit passer des tests psychologique afin de s'assurer de son bon équilibre mental.

Si l'un des membres ne peut réintégrer une vie au sein de la société, un des nombreux « villages » privés lui sera proposé.

Ces mesures sont applicables même en cas de retraite anticipée pour handicap moyen à lourd.

Treize



Document n°1

Dossier confidentiel à l'intention des candidats.
Conformément à la chartre de confidentialité.

En accord avec le Président Dirigeant et la Coterie.

16 juin 2021.
Dirigeant Logistique 1740GD6.